

Compte rendu du conseil municipal du mercredi 03 juin 2015

Absente : Mme De Corneillan (procuration à Mme Crouzier)

Election d'un secrétaire de séance : Mme Crouzier

Approbation du Compte Rendu du 08 avril 2015 : approuvée à l'unanimité.

M le Maire propose d'ajouter une délibération concernant la mise à disposition d'un salarié : acceptée à l'unanimité.

Délibérations

1) Subvention d'équipements versée- Condition d'amortissement.

Le trésorier, M Forget, a rappelé à la commune qu'une subvention d'équipements de 13 000 € a été versée à la commune en 2008 et que celle-ci doit être amortie. Le conseil municipal décide que la durée d'amortissement sera de 2 ans ; décision prise à l'unanimité.

2) Budget principal-Décision modificative N°1.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits concernant les installations de voirie (changement de ligne budgétaire) pour un montant de 352,55€, sur le budget de l'exercice 2015 ; décision prise à l'unanimité.

3) Répartition du Fonds de Péréquation Intercommunal (FPIC) 2015.

Ce nouveau mécanisme de péréquation, appelé Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC), consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Monsieur le Maire informe le Conseil de la décision de la Communauté de communes du Pont du Gard de prendre à sa charge 100% du versement au titre du Fonds de Péréquation Intercommunal en lieu et place de la Commune pour sa part. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la prise en charge à 100% par la Communauté de communes du Pont du Gard du versement au titre du FPIC (soit 3176 € pour la part d'Argilliers).

4) Subventions aux associations.

Monsieur le Maire précise que dans le cadre de la préparation de la fête votive 2015 de la commune, il a rencontré Monsieur Bastien GIRAUD président de l'association des Boissettiers, organisatrice de la fête votive, qui a présenté le programme des animations. L'association sollicite une subvention de 500 € pour un coût global de 15 970 €. Le conseil municipal décide d'accorder à l'unanimité une subvention de 500€ pour soutenir les festivités.

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'accorder à l'association « les Restaurants du Cœur » une subvention de 50 € pour soutenir l'action de l'association en faveur des familles en situation de grande précarité et de détresse.

5) Convention de mise à disposition d'un salarié.

Dans le cadre de l'aide à l'insertion professionnelle d'une salariée recrutée en CUI-CAE, la commune d'Argilliers doit respecter un certain nombre d'obligations, notamment une action de formation. A ce titre, la salariée a suivi la formation générale du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) du 18 au 25 avril 2015.

Elle doit maintenant réaliser un stage pratique au cours du mois de Juillet 2015 auprès du Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) de la commune de Remoulins.

Pour ce faire, il convient de signer une convention de mise à disposition entre la Commune d'Argilliers, la salariée et la Commune de Remoulins.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les termes de la convention.

Affaires communales

6) Personnels : point de situation.

Mme Alzounies est en congés maladie jusqu'au 15 juin 2015 ainsi que Jean Marc jusqu'au 1^{er} juillet 2015. Les deux salariés ont eu une visite complémentaire du comité médical. Celui-ci n'a pas encore remis de compte rendu.

7) Economie/Finances : point de situation budgétaire.

- Subventions attendues suite aux inondations : 60 % du coût des travaux serait subventionné. La commune attend le taux exact de la subvention avant d'entamer les travaux.
- Le mur du cimetière : l'assurance a mandaté un expert qui accorde 1 000 € pour un devis de travaux s'élevant de 6 000 à 16 000 €.

Il est proposé de demander à une école MFR ou un chantier d'insertion de réaliser les travaux.

- Dégâts des fortes rafales de vent : les travaux de toiture ont été effectués à la mairie. Il reste à réaliser les travaux sur le toit de l'église.

8) Environnement/ Cadre de vie/ Urbanisme.

- Numérotation du village : réunion le samedi 6 juin 2015 à 10h30. La Poste sera présente pour expliquer l'intérêt du projet. A cette occasion, les adresses des habitations seront validées par les habitants. La mairie commandera les plaques des numéros une fois qu'elle aura le retour du montant de la subvention (50% du montant HT). Les plaques de rue seront installées en régie par le personnel communal. Les plaques individuelles seront placées par les propriétaires (en conformité avec les règles d'affichage).

Il est proposé de nommer la place du village Place Mireille Tournigant et le square de jeux Square du 7 et 8 janvier 2015.

- Dossier végétaux de la pépinière départementale : la commune sélectionnera des plantes.
- Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) : toutes les communes du Gard doivent adopter un PPRI. Une carte est présentée au conseil. Une enquête publique sera réalisée. Certaines zones seront inconstructibles si elles sont jugées inondables par le PPRI.

Le PLU de la commune devra être révisé avant 2017 avec la prise en compte du PPRI. Chaque habitation, en zone inondable, devra prendre des mesures (exemple : Velux avec accès sur le toit).

Se pose le problème de la station d'épuration qui est en zone inondable : il n'y aura pas de possibilité d'agrandissement de la station.

- Ecole : conseil d'école du mardi 9 juin 2015.

Effectifs : 63 élèves pour la rentrée prochaine dont 6 petites sections et 2 nouveaux élèves. 5 élèves rentrent au collège.

La fête de l'école aura lieu le samedi 20 juin 2015.

- Temps d'activités périscolaires : Le planning des activités pour la rentrée prochaine est validé. Les familles seront informées par courrier prochainement pour les inscriptions.
- Cantine : le marché avec Sud Est Traiteur prend fin en 2016. Une réflexion pour passer un marché avec un autre prestataire sera menée.

-Centre aéré de Collias : une convention a été signée. Deux enfants d'Argilliers ont fréquenté le centre pendant les vacances d'avril.

- Aire de jeux : visite annuelle de la commission de sécurité. Le grand toboggan n'étant plus aux normes, il sera enlevé.

9) Culture/ Vie sociale/ Solidarité

- Festival Big Zazou : Théâtre 1,2,3 Couleur le 20 octobre 2015 à 16h30.
- Vide grenier de l'association Les Boissettiers le 7 juin 2015.
- Conférence sur le Nombre d'Or le vendredi 26 juin à 18h00.

10) Communication

Argilliers Info est paru en juin 2015.

Intercommunalité

11) Communauté de communes du Pont du Gard

- Conseil communautaire : la taxe supplémentaire n'a pas été instaurée car elle n'a pas été votée lors du conseil du 13 avril 2015.

Le siège de la communauté restera inchangé : extension avec des Algeco.

Maison des services publics : derrière la Poste de Remoulins, le bâtiment va être racheté et des bureaux seront loués à l'Inspection Académique, au Trésor Public...

Mutualisation : pour les tarifs d'électricité (tarif jaune) ; agenda des accessibilités dans les bâtiments publics à réaliser avant fin septembre.

Halte fluviale : aménagement paysager à l'étude pour un montant de 250 000 €.

Petite enfance : espace famille en ligne sur le site de la communauté de communes.

ZAC de Théziers : mise à disposition de locaux pour permettre à des entreprises de démarrer.

Agriculture : le bureau d'étude a été retenu pour le projet de cuisine centrale.

12) Syndicats intercommunaux.

- SICTOMU : modification de la redevance spéciale (école, mairie, cimetière) avec une augmentation de 2 %.

Les véhicules ont des difficultés à passer dans certains chemins : il faudra couper les branches qui débordent sur la voirie.

- Collège de Remoulins : subvention de 400 € pour l'équipe de footsalle.

Questions diverses.

- Samedi 13 juin de 9h à 12h : assemblée des Maires du Gard.
- Courrier de l'ONF : concernant le désengagement de l'Etat et les conséquences sur l'augmentation des charges des communes.
- 8 juin : journée nationale pour les morts en Indochine.

Séance levée à 21h00